

## Objectifs de la formation

- Connaître les règles de fonctionnement de l'institution,
- Connaître les missions en Santé, Sécurité et Conditions de Travail
- Acquérir des méthodes pour déceler et prévenir les risques professionnels
- Développer sa capacité d'analyse des conditions de travail et proposer des mesures correctives ou préventives
- Savoir bâtir un plan d'actions après l'analyse d'un accident du travail

## Public concerné et prérequis

Membres du comité social et économique titulaires ET suppléants.

Cette formation peut également s'adresser au personnel de la direction et du service RH.

## Programme

- Les attributions santé, sécurité et conditions de travail du CSE
- Les moyens du CSE spécifiques aux attributions santé, sécurité et conditions de travail
- Les réunions santé, sécurité et conditions de travail
- La commission santé, sécurité et conditions de travail (en fonction de la situation de l'entreprise)
- Les accidents de travail, les accidents de trajet, les maladies professionnelles et les maladies à caractère professionnel (définitions, statistiques, conséquences)
- Les acteurs internes et externes de la prévention
- Les 9 principes généraux de prévention
- L'analyse des risques (évaluation des risques, entreprises extérieures, équipements de travail, EPI, ...)
- La pénibilité au travail
- Les risques psychosociaux
- Les actions préventives (accueil sécurité, consignes de sécurité, formations, ...)
- L'analyse pluricausale d'un accident du travail

## Méthodes pédagogiques et validation de la formation

### Méthodes pédagogiques

- Exposés (vidéo projection – diaporama Powerpoint)
- Étude de cas concrets, visite et analyse pratique d'un poste de travail
- Documentation remise aux stagiaires dont modèles de documents
- Formation animée par un formateur expert dans son domaine

### Validation

- Attestation de formation

## Modalités

**Durée** : 3 jours (7 heures / jour)

**Tarif intra** : 745 € H.T/jour – frais de déplacement en sus